

INSTANCE DE PROXIMITÉ AQUITAINE

3 SEPTEMBRE 2026 (IP AOÛT ET SEPTEMBRE)



ON FAIT LE POINT

INSTANCE d'AOÛT : POINTS ABORDÉS (le matin) :

Août

Expérimentation vidéos verticales :

Point d'étape dans le cadre de l'expérimentation, après la signature d'un nouvel accord signé le 9 juillet 2026, qui prévoit la poursuite de l'expérimentation du 13 juillet 2026 au 12 février 2028, avec une extension à l'ensemble des antennes du réseau.

Présentation des 5 types de vidéos et des principaux modes d'organisation du travail. 8 JRR à ce jour formés en Aquitaine.

Pas de formations à l'incarnation possibles pour notre antenne d'ici décembre, car la priorité est donnée aux 9 nouvelles antennes qui entrent dans l'expérimentation.

Organisation et conditions de travail :

- Bilan de la couverture des incendies cet été
- Point sur le déménagement des salariés du rez-de-chaussée du bâtiment A vers le 2^e étage du bâtiment TVR.
- Grille de rentrée : les choix arrêtés pour la présentation des JT.
- NoA : le 3^{ème} COM avec la région prendra fin le 31/12/2027 et ne pourra pas être reconduit pour une 4^e fois à partir de 2028, car la limite de 10 ans de COM successifs s'applique. Les conséquences sur l'emploi et l'activité ne peuvent pas être mesurées parce qu'il est trop tôt.

Septembre

Sherlock : Déploiement du projet Sherlock : organisation des formations, points de vigilance identifiés avec le nouvel outil.

Mise à jour du DUER : Suite aux incendies en Gironde et dans les Landes, un nouveau risque a été ajouté à la nomenclature des risques : « Risques liés à l'environnement hostile et catastrophes / catastrophes naturelles et industrielles ».

Bilan absentéisme : 1^{er} semestre 2026 : le taux d'absentéisme moyen pour le premier semestre 2026 s'élève à 6,74 %, en léger recul de 0,14 point par rapport à fin juin 2025.

Point RH : organisation du service des ressources humaines et attributions de chaque interlocuteur.

Point emploi :

- Nombre d'ETP rendus en Aquitaine depuis le début de l'année.
5 départs non remplacés : 1 rédacteur numérique, un rédacteur de Bayonne, 2 JRI de Bordeaux et 1 coordinatrice d'émission.
- Mouvements et postes à pourvoir en Aquitaine : le poste OPS ne sera pas supprimé quand le salarié partira à la retraite en octobre ; celui du JRR rédaction ne sera pas supprimé et le poste JRR numérique ne le sera également pas, mais en revanche, il sera transformé.

En attendant la prochaine IP prévue le 6 octobre 2026 ➡

INSTANCE DE PROXIMITÉ – 3 SEPTEMBRE 2026 (réunion août reportée en septembre)

En présence de	DIRECTION
Sylvie AMAN (CFDT), Boris CHAGUE (CGT), Sabrina CORRIERI (CGT) en visio, Jules FERON (CGT), Alexis DUMOLIN (FO) en visio.	Fabrice GOLL (Directeur Régional), Samuel BIGNON (DRH), Nathalie DUBOIS (IRH) Invitées pour le point 1 : Pascale LAGORCE, (rédactrice en chef – coordination numérique du réseau France 3) en visio et Christine LE HESRAN (Coordinatrice numérique Nouvelle Aquitaine) Invités pour le point 2 : Marie POUCHN (rédactrice en chef) pour le point 2, Estelle LAURENT (Déléguée Antenne et Contenus) en visio, Jérôme BOURDY Responsable des IMG

POINT 1 - EXPERIMENTATION VIDÉOS VERTICALES

Invitée : Christine LE HESRAN (Coordinatrice numérique N.A) et Pascale LAGORCE (rédactrice en chef - coordination numérique du réseau France 3)

RAPPEL

Une expérimentation sur la fabrication de vidéos verticales (format 9/16) à destination des plateformes numériques était en cours depuis le 2 février dans 4 régions (Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, PACA). Initialement prévue pour une durée de trois mois, elle a été prorogée le 30 avril 2026, puis le 28 juin 2026. Depuis le 12 juillet 2026, l'avenant 3 de l'accord d'expérimentation, dont la mise en application a eu lieu le 14 juillet 2026, a été signé par la Direction et les organisations syndicales. Il permet d'élargir le dispositif à l'ensemble du réseau, soit aux 9 autres régions qui n'étaient pas encore concernées, et court jusqu'au 12 février 2028.

En Aquitaine, ce dispositif est coordonné par Christine Le Hesran, Rédactrice en chef - coordination numérique du réseau France 3.

Pascale Lagorce, rédactrice en chef à la coordination numérique du réseau France 3 indique qu'elle était présente sur toutes les négociations. L'Aquitaine va poursuivre l'expérimentation qu'elle avait débuté avec les 3 autres régions pilotes.

S'appuyant sur le tableau intégré à l'avenant (voir ci-dessous), elle explique que les vidéos de :

Type 1 et 2 concernent l'actualité. Les journalistes tournent et assemblent en autonomie. Avec la pratique, les JVV (Journalistes Vidéos Verticales) pourront envoyer leurs vidéos directement depuis le terrain. Elle précise que, dans ce cas, ils pourront aussi solliciter l'aide d'un CEN si nécessaire pour terminer l'assemblage de leur vidéo pré-montée et réaliser les sous-titres.

Le type 3 concerne des vidéos plus longues (2'30 / 3'00). Cela nécessite une journée de tournage et une journée de montage avec un monteur.

Les types 4 et 5 seront montés avec des monteurs « si nécessaire ». Le JVV pourra faire appel à un chef monteur et un chef OPS pour la post-production seulement « si nécessaire ». Le passage au mixage n'est pas prévu, sauf par nécessité.

Elle ajoute que chacun avance à son rythme et que l'objectif, à terme, est de produire 1 vidéo verticale par jour et par antenne sur 5 jours, essentiellement des types 1 et 2, avec parfois, parmi ces 5 vidéos hebdomadaires, 2 de type 3. En ce qui concerne les vidéos de type 5, Montpellier est la seule région à les avoir expérimentées.

Types de vidéos et principaux modes d'organisation du travail :

Type de vidéo	Format / Délai	Tournage	Assemblage / Montage	Validation éditoriale & Publication *	Validation technique & publication *
TYPE 1 Actualité chaude	~1' – 1'30" Immédiat	Journaliste seul	Journaliste (<u>assemblage</u>) + CEN si nécessaire	RCA NUM / CN / RC / RCA	CEN /CN
TYPE 2 Actualité froide courte	~1' – 1'30 1 journée	Journaliste seul	Journaliste (<u>assemblage</u> / <u>sous-titrage</u>) + CEN si nécessaire	RCA NUM / CN / RC / RCA	CEN /CN
TYPE 3 Actualité enrichie	~ 2'30"-3' 1,5 à 2 jours	Journaliste seul	Chef monteur + Journaliste (montage & habillage)	RCA NUM / CN / RC / RCA	CEN /CN
TYPE 4 Hors actualité et hors information (programmes & <u>partenariats</u>)	Variable 1 journée	CEN / Animateur / Chargé ou Resp. <u>communication</u> / rédacteur <u>concepteur multimédia</u> / producteur artistique	CEN / Animateur / Chargé ou Resp. <u>communication</u> / rédacteur concepteur multimédia / producteur artistique (<u>assemblage</u> & habillage)	CN	CEN /CN
TYPE 5 Décryptage sur fond vert ou en studio	Variable	Un journaliste est filmé par un chef OPV, un TEVA peut assurer la <u>mise</u> en image via la régie ou une régie de type VMIX.	Les chefs monteurs ou CEN peuvent être amenés à habiller le fond vert via un logiciel de type Adobe Première.	RCA NUM / CN / RC / RCA	CEN /CN

Pour tous les types de vidéos décrits ci-dessus, les Chefs Monteurs et les Chefs OPS sont concernés pour la partie post-production, si nécessaire.

*CEN = chargé d'édition numérique

RCA NUM = rédacteur en chef adjoint numérique

RCA = rédacteur en chef adjoint

RC = rédacteur en chef

CN = coordinateur numérique »

Le DRH indique qu'un bilan sera fait avec les organisations syndicales à 6 mois et en instance tous les 3 mois. Le prochain aura lieu en décembre.

Le directeur ajoute que, si la rédactrice en chef en charge du numérique dispose d'éléments consolidés, ils peuvent être communiqués avant l'Instance de proximité. La direction n'attendra pas décembre pour les envoyer.

À ce jour, 8 personnes ont été formées aux vidéos incarnées, pendant l'expérimentation : JRR, JRI et RCA. Les monteurs n'ont pas eu besoin de formation sur l'outil Adobe Premiere, car ils l'étaient déjà. En revanche, il n'y aura pas de formations à l'incarnation possibles pour l'Aquitaine d'ici décembre, car la priorité est donnée aux 9 nouvelles antennes qui entrent dans l'expérimentation. L'UFTV réfléchit à une formation complémentaire pour le logiciel d'assemblage PowerDirector (outil retenu par la direction). Une CEN va suivre une formation d'animatrice de formation en octobre et assurera les formations pour les journalistes sur place. Pour les monteurs volontaires, des formations Adobe Premiere sont possibles en distanciel ou à l'UFTV sur 5 jours. La demi-journée pour les monteurs déjà formés n'est pas obligatoire. Un appel à volontariat pour les journalistes va être relancé.

Le DRH précise qu'il n'y a pas nécessité de former les alternants, car ils le sont déjà dans leurs écoles.

Les élus s'interrogent quant à l'évaluation de la surcharge de travail.

La rédactrice en chef en charge du numérique indique qu'une demande a été faite au RCA de remplir un tableau sur les productions et la charge de travail. Ce dernier est remonté aux organisations syndicales. Au début, il y avait surcharge de travail, maintenant, ce n'est plus le cas.

Les élus s'interrogent quant à la possibilité d'augmenter les outils de travail s'il y a plus de volontaires.

La rédactrice en chef à la coordination numérique du réseau France 3 répond que les choses se mettent en place et que la gestion des UTS et UTN est confiée au chef de centre.

Le chef de centre rajoute qu'un mini-PC en libre-service est à disposition pour l'assemblage. La dotation de nouveaux kits UTN ne semble pas nécessaire, car il y aura une rotation dans l'attribution des kits. Elle semble suffisante en Aquitaine pour le moment avec la production d'une Vidéo Verticale par jour. Les nouveaux outils seront soumis au nombre de volontaires supplémentaires. Un workflow manuel est utilisé actuellement et une nouvelle version d'Imedia arrive fin 2026. Cela permettra de prendre en charge les vidéos verticales.

Les élus soulèvent le problème des licences, qui ne sont qu'au nombre de 3.

La rédactrice en chef en charge du numérique affirme qu'il n'y a pas de souci pour redistribuer d'autres licences. La demande est centralisée par Emmanuel Girouard.

Le DRH rajoute que le matériel va tourner car il n'y aura qu'une vidéo par jour de type 1 ou 2.

La rédactrice en chef à la coordination numérique du réseau France 3 précise qu'il y aura 1 Vidéo Verticale actu type 1 et 2 par jour, l'objectif est 2 de type 3 par semaine à terme à l'été 2027. C'est un objectif et chacun avance à son rythme.

Interrogation concernant les vidéos de type 5 : qui s'occupe du son, puisque ce n'est pas prévu ?

La rédactrice en chef indique qu'à Montpellier, quand il y avait un enregistrement, la régie son était ouverte.

En ce qui concerne les monteurs CDD qui voudraient se porter candidats, le chef de centre a approché personnellement les personnels permanents et non permanents pour savoir s'ils seraient intéressés. Il ajoute qu'il sera néanmoins compliqué de former les CDD, aussi l'expérimentation ne sera menée, dans un premier temps, qu'avec des CDI.

La rédactrice en chef à la coordination numérique du réseau France 3 indique que les monteurs CDD déjà formés à Adobe Première pourront faire des VV.

Pour les élus, une sollicitation officielle serait importante plutôt qu'une démarche individuelle car cela concerne tous les salariés. Le chef de centre va envoyer une demande officielle.

La rédactrice en chef ajoute qu'elle va prochainement organiser une réunion spécifique au numérique, ouverte à tous, y compris aux monteurs et aux techniciens.

Point de vigilance en ce qui concerne les vidéos verticales envoyées depuis le terrain par une équipe reportage, en cas d'actu chaude.

La rédactrice en chef répond qu'il n'y a pas d'obligation, c'est sur proposition du journaliste qui travaille pour le linéaire. Ce n'est que sur la base du volontariat. Ce n'est qu'une séquence forte envoyée pour assemblage. Certains sont volontaires et s'organisent.

Une élue souligne qu'on est hors avenant, car même s'il n'y a pas d'assemblage, c'est une captation.

L'accord 3 a été signé le 9/7/2026 par la CDFT, la CGT, FO, SNJ : l'expérimentation se déroulera du 13 juillet 2026 au 12 février 2028 et sera étendue à l'ensemble des antennes du réseau de France 3



L'accord 3 d'expérimentation est consultable [ici](#)

Types de vidéos et principaux modes d'organisation du travail (tableau) [ici](#)

Point 2 : Organisation et conditions de travail

1. Bilan de la couverture des incendies cet été :

Le directeur régional salue le travail, l'investissement, l'implication de chacun pour la couverture des incendies.

a) Des salariés ont-ils été affectés par les incendies (évacuations, troubles physiques ou psychiques...)?

La direction indique qu'en raison des incendies, deux salariés ont été dans l'incapacité de venir travailler pendant une journée, dont une scripte confrontée à un problème de garde d'enfant. Plusieurs journalistes de la rédaction ont été évacués à cause des incendies ou des fumées. Aucun trouble physique ou psychique n'a été signalé, mais des épisodes d'angoisse ont été évoqués, notamment liés à la présence de fumées dégagées par les feux de forêt. Le Directeur régional précise que des masques et des dispositifs de protection ont été mis à disposition de tous les salariés se rendant sur le terrain. La présence des équipes de tournage dans les zones d'incendie a été modulée afin de limiter l'exposition, avec un système de rotation mis en place.

b) Quelle organisation du travail et quels moyens techniques et humains déployés sur le terrain et sur site ?

Le directeur régional indique qu'un quatrième monteur a été ajouté chaque jour sur toute la période. Pour le JT soir spécial en direct, ont été planifiés : un chargé de production, une présentatrice JT, un RCA, un RCA/conseiller de programmes, un technicien vidéo, un OPS, deux OPV, un éclairagiste et une maquilleuse. Un OPV d'Occitanie est également venu en renfort en régie. Le montage, la rédaction et le numérique ont été renforcés. Un rédacteur supplémentaire, chargé de desker les images provenant des équipes sur le terrain, a également renforcé la rédaction.

c) Pourquoi n'y avait-il pas d'équipe de tournage la nuit alors que des salariés étaient volontaires ?

Concernant l'absence d'équipe de tournage la nuit, le directeur régional explique que cela n'était pas nécessaire, le travail ayant été réalisé en pool avec France 2 et France Info, qui disposaient d'équipes sur place la nuit et mettaient toutes les images à disposition. Des images de l'AFP ont également été récupérées.

Selon lui, la coordination a été très bonne, permettant une synergie telle que tout ce qui avait été tourné la nuit par France 2 a pu être récupéré.

Il ajoute que, dans les Landes, concernant le deuxième incendie à Luglon en août, une équipe a été déclenchée la nuit pour accompagner les pompiers.

Pendant la couverture des incendies, la consigne était de se présenter en premier au PC des pompiers. Le directeur régional souligne que nos équipes ont été irréprochables.

d) Quelle organisation du travail au Web (effectifs et vacations ?)

La RCA numérique a assuré la coordination durant le week-end des incendies. L'équipe éditoriale numérique a été renforcée par une journaliste CDD du samedi 25 juillet au mardi 28 juillet inclus. À partir du lundi 27 juillet, une autre CDD chargée d'édition numérique est venue en renfort pendant trois jours. Ainsi, trois chargées d'édition numérique ont été opérationnelles sur la période : deux à Bordeaux dont une CDD et une à Limoges.

Les coordinatrices numériques sont également venues en renfort, notamment pour la gestion des réseaux sociaux.

Pour le directeur régional, la gestion et la coordination ont été extrêmement bien menées. Pascale Lagorce, rédactrice en chef à la coordination numérique du réseau France 3 ajoute que le travail a été remarquable, tant pour l'écriture des articles que pour les montages vidéo.

Le premier article a été publié entre 5h30 et 6h. Elle s'est dit très satisfaite de collaborer avec le numérique de Bordeaux.

Concernant les vacances, les journées les plus chargées ont été compensées par des récupérations.

Le directeur régional indique que tous les plannings ont explosé, avec une présence du matin au soir pendant plusieurs jours. Pour le linéaire, il a été très vigilant sur la charge de travail, la fatigue et les conditions de travail.

e) Les 48 h par semaine ont-elles été dépassées pour certains salariés ?

La rédactrice en chef précise qu'il y a eu deux signalements de dépassement des 48 heures de travail hebdomadaire (une scripte et une journaliste).

Le directeur régional indique qu'une attention particulière a été portée, notamment aux journalistes présents sur le terrain près du feu. Il a demandé à certains de se reposer et de ne pas venir travailler le lendemain, même s'ils ne le souhaitent pas. Il s'est montré vigilant et salue une nouvelle fois le travail remarquable des équipes.

f) Le Code du travail impose une pause minimale de 20 minutes au bout de 6h de travail d'affilée, les salariés ont-ils pu la prendre ?

La rédactrice en chef indique que certaines pauses déjeuner des journalistes Web ont été prises au bureau, l'activité étant très dense et nécessitant d'alimenter en continu le fil d'actualité.

2. Point sur le déménagement des salariés du rez-de-chaussée du bâtiment A vers le 2^{ème} étage du bâtiment TVR :

Le directeur régional indique que le déménagement des salariés du rez-de-chaussée du bâtiment A vers le bâtiment TVR a été finalisé en juin. « Tout le monde a traversé la cour ». Les salariés ont été associés au projet afin de prendre en compte leurs souhaits d'aménagements. Des aménagements ont été faits, notamment dans les bureaux partagés, avec par exemple, la pose de cloisons de séparation pour réduire les nuisances sonores. Il a des retours extrêmement positifs.

Le DRH ajoute qu'il y a eu une modification du plan : La coordinatrice numérique occupe le bureau destiné aux visios, l'ancien bureau NoA basket est mutualisé avec l'administratrice de production et avec un espace où l'on peut également participer à des visios.

3. Grille de rentrée : quels choix arrêtés à la présentation des JT ?

La rédactrice en chef confirme les choix de son prédécesseur, présentés lors de l'IP de juillet, pour la présentation des JT :

12/13 : Elsa Arnould en alternance avec Vivien Roussel

19/20 : Olivier Prax en alternance avec Maria Laforcade

Le week-end : Vincent Dubroca, Maria Laforcade, Colyne Rongère et Marie-Pierre d'Abrigeon

En ce qui concerne le Choix d'Ici, il est maintenu à la rentrée.

Des formations à l'utilisation du hub écran tactile, dont une nouvelle version plus facile d'utilisation existe maintenant. Elles ont commencé cette semaine (3 personnes sur une journée). Il sera utilisé notamment pour le Choix d'ici.

4. NoA : quand se termine le 3^{ème} COM avec la région ? Pourra-t-il être reconduit ? Sinon, quelles conséquences sur l'activité ?

Le directeur régional indique que le 3^{ème} COM avec la région Nouvelle-Aquitaine prendra fin le 31/12/2027. Il ne pourra pas y avoir de 4^{ème} COM à partir de 2028 car, après analyse des textes par le service juridique de France Télévisions, une limite de 10 ans de COM successifs s'applique. Ce financement représente 1 million d'euros par an qui permettent de financer des captations culturelles et certains magazines. Il y a 6 documentaires qui sont liés au COM. La direction ne peut pas mesurer pour le moment les conséquences sur l'emploi et l'activité car il est trop tôt, d'autant que plusieurs émissions comme NoA Basket, NoA week-end, NoA Pop ne dépendent pas du financement de la Région. La direction précise qu'il n'y a pas d'inquiétude pour 2027, mais l'activité dépendra essentiellement des dotations budgétaires allouées pour 2027.

À ce jour, un seul contributeur travaille à 100 % pour la chaîne NoA.

INSTANCE DE PROXIMITÉ – 3 SEPTEMBRE 2026 (réunion septembre)

En présence de	DIRECTION
Sylvie AMAN (CFDT), Boris CHAGUE (CGT), Sabrina CORRIERI (CGT) en visio, Alexis DUMOULIN (FO) en visio, Jules FERON (CGT).	Fabrice GOLL (Directeur Régional), Samuel BIGNON (DRH), Nathalie DUBOIS (IRH) Invité(e)s : Marie POUCHIN (rédactrice en chef), Franck WEIL (chef de centre), Jérôme BOURDY (responsable IMG/APS) et Estelle LAURENT (Déléguée antennes et contenus)

Point 1 : Sherlock

1. Déploiement du projet Sherlock : organisation des formations, points de vigilance identifiés avec le nouvel outil.

La déléguée antennes et contenus indique que le planning des formations Sherlock de Nouvelle-Aquitaine a été réalisé conjointement avec l'UFTV, l'équipe projet, la référente Sherlock et le chef de centre de Bordeaux.

Elles ont commencé le 24 août pour les gestionnaires d'antenne avec 3 groupes sur 3 semaines : 3 jours la première, 3 jours la deuxième et 2 jours la troisième. Par ailleurs, 2 jours sont spécifiquement pour les gestionnaires d'antenne de la chaîne NoA. C'est intégré au plan de formation. Ces formations s'étendent jusqu'à la bascule le 5 octobre pour la Gestion antenne, puis au-delà de la bascule pour les modules « droits d'auteur » : responsables droits d'auteur les 19/20/21 octobre et pour les scriptes et assistantes de locales, les 22/23 octobre sur Limoges et 2/3 novembre sur Bordeaux (sous réserve de modification).

Le 6 octobre, bascule technique et fin d'Argos. La DAC précise que les CDD ont été intégrés au groupe de formation, comme les UCC.

La formation des deux FOR Aquitaine est également en cours. Elles formeront à l'outil, les techniciens vidéos, les cadres techniques. Elles assureront aussi, des formations à Poitiers et Limoges, ainsi que celles des monteurs de Bordeaux.

La DAC précise qu'un accompagnement à l'outil, avec une personne de l'équipe projet est prévu tout le mois d'octobre pour une bonne prise en main. Le but étant que le personnel ait le même niveau.

La CFDT salue la bascule vers le nouvel outil Sherlock, qui devrait faciliter le travail des personnes concernées, ainsi que l'accompagnement prévu tout au long du mois d'octobre pour en favoriser la prise en main, avec le soutien d'un référent dédié.

Point 2 : Mise à jour du DUER

Le Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (DUER) a été mis à jour pour les métiers de la rédaction, du web et de la fabrication de plateaux extérieurs, à la suite des incendies qui ont touché la Gironde et les Landes en juillet et août 2026. Un nouveau risque a été ajouté à la nomenclature des risques : « Risques liés à l'environnement hostile et catastrophes / catastrophes naturelles et industrielles ». Cette modification a été intégrée au référentiel national. Des moyens de prévention y ont été identifiés.

Les élus s'accordent à demander que les EPI (Équipements de Protection Individuelle) soient détaillés dans le DUER.

Le responsable des IMG/APS indique qu'une communication a déjà été diffusée pour rappeler les recommandations et préciser la liste des EPI. Il précise également que des « kits manif » sont mis à disposition sur tous les sites, y compris dans les locales et les BEX : masques à cartouches, masques FFP2, lotion contre les gaz, lunettes de protection, ainsi que sérum physiologique pour les yeux (disponibles à la loge pour Bordeaux).

S'agissant de la formation UFTV « L'évaluation des risques en tournage pour les équipes de reportage », la chargée RH indique qu'une dernière session aura lieu en novembre 2026. À l'issue de cette session, tous les salariés concernés auront suivi cette formation. La formation « Face aux risques » (FAR) est par ailleurs recommandée.

Le directeur régional rappelle les consignes de sécurité de base : toutes les équipes doivent partir avec un téléphone chargé, un chargeur, de l'eau et des chaussures adaptées.

Moyens Humains	▪ Sensibilisation des salariés sur les risques et les conduites à tenir lors de feux de forêt : - Déplacements à véhicules : Anticiper en permanence une voie d'évacuation accessible ; Stationner le véhicule sur des zones froides et dans le sens du départ de façon à pouvoir quitter rapidement les lieux, sans entraver les voies de circulation des secours - Déplacements à pied : il faut veiller à : Ne pas se déplacer dans les zones brûlées (risque de brûlure, risque de chute de plain-pied et de hauteur, arbres et/ou bâtiments...) Respecter les zones et les distances autorisées par le poste de commandement (protection du rayonnement et des fumées / particules) ▪ Formation UFTV Face Aux Risques (FAR). ▪ Formation à l'évaluation des risques en tournage pour les équipes de reportage.
Moyens Organisationnels	▪ Analyse des risques avant tournage avec l'encadrement ▪ Signaler obligatoirement sa présence en se rapprochant des autorités et/ou du poste de commandement (SDIS, ...), appréhender la zone avec eux et respecter les consignes données. ▪ Consignes aux rédactions et aux collaborateurs sur la couverture des feux de forêt
Moyens Techniques	▪ Privilégier les moyens de tournage légers ▪ Port des EPI et tenue adaptée

Concernant les Vidéos Verticales, le responsable des IMG/APS précise que, dans le cadre de la poursuite de l'expérimentation, il a modifié le libellé des modalités d'exposition. La mention « Lors de l'expérimentation de 3 mois... » a été remplacée par : « Suivi de la chaîne de fabrication de vidéos à destination des plateformes numériques au sein du réseau régional France 3, les salariés concernés peuvent être exposés à un risque de... ».

Point 3 : Bilan absentéisme 1^{er} semestre 2026

La chargée de RH indique que le taux d'absentéisme moyen pour le premier semestre 2026 s'élève à 6,74%, en léger recul de 0,14 point par rapport à fin juin 2025. Sur cette période, cela représente l'équivalent de 11,5 salariés absents, avec en moyenne 1,2 absence par salarié et 24,6 jours d'absence par salarié. Elle ajoute que cette tendance à la baisse devrait se confirmer au début du second semestre.

Le DRH confirme que cette tendance à baisse s'explique notamment par le fait que certains salariés en arrêt de longue durée ont soit quitté l'entreprise, soit repris leur activité. Il précise toutefois que des salariés restent toujours en arrêt longue durée.

La CFDT fait remarquer que le taux d'absences le plus élevé a été enregistré en janvier 2026, à 8,03%, alors qu'en 2025, le pic avait eu lieu en juin, à 9,05%. Ce taux reste par ailleurs le plus important à la rédaction, avec 1 504 jours d'absence sur la période, soit 9,87%, concernant 46 salariés.

Point 4 : RH

2. Par souci de clarification, serait-il possible d'obtenir une présentation détaillée de l'organisation du service des ressources humaines ? Quelles sont les attributions de chaque interlocuteur afin d'obtenir des réponses adaptées auprès du bon interlocuteur ?

Le DRH explique que pour toutes les questions relatives à la gestion administrative et à la paie, la référente en Aquitaine pour les personnels permanents est Isabel DESTIENNE, et pour les non-permanents, Céline SERAFINI (basée à Poitiers).

Pour les autres questions RH (formation, mutuelle/prévoyance, dispositifs conventionnels, diversité, handicap, déclarations d'accident du travail, retraite, accompagnement et suivi des alternants, recrutements, etc.), les salariés doivent s'adresser à Nathalie DUBOIS, chargée de RH.

Pauline DELANGUE, chargée de gestion administrative RH et assistante de direction Nouvelle-Aquitaine, gère la programmation des visites médicales, le suivi des demandes de stage, les prestations intérim, le planning des services, les demandes d'attestations employeur, les affichages obligatoires, etc.

Samuel BIGNON, DRH, est l'interlocuteur pour tout ce qui relève du dialogue social, de la rémunération, etc.

Point 5 : Emploi

3. Nombre d'ETP rendus en Aquitaine depuis le début de l'année.

Le directeur régional précise qu'il n'existe pas de budget spécifique ETP en Aquitaine. Le budget est à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine.

En ce qui concerne l'Aquitaine, 5 départs non remplacés : 1 rédacteur numérique, 1 rédacteur de Bayonne, 2 JRI de Bordeaux et 1 coordinatrice d'émission.

Le directeur régional ajoute que, à ce stade, le budget respecte les prévisions.

4. Mouvements et postes à pourvoir en Aquitaine. Publication des postes d'OPS, JRR (Bordeaux) et JRR (numérique) ?

Le directeur régional indique qu'un poste de JRR de Bordeaux ne sera pas supprimé, mais transformé.

Celui du JRR numérique restera vacant d'ici la fin de l'année. Un point de situation sera fait en début d'année 2028.

S'agissant du poste d'OPS, le salarié est en congés jusqu'en octobre. Son départ à la retraite interviendra ensuite. Ce poste ne sera pas supprimé.